

**ARRÊTÉ DU MAIRE n° G/2023/45 du 25 octobre 2023**  
**Arrêté de circulation : travaux Enedis et Orange route de Beaugé**

**Le Maire de la Commune de Rouillon,**

**Vu** les articles L 2212-2 et L 2213-1 du Code général des collectivités territoriales ;

**Vu** le Code de la route ;

**Vu** la demande présentée par, M. Bruno POLICE de l'entreprise SPIE Citynetworks, Le Bas Palluau – Les Sauges, 72650 LA CHAPELLE-SAINT-AUBIN

**Considérant** les travaux pour le compte d'Enedis et Orange qui auront lieu entre le 30 octobre 2023 et le 29 décembre 2023 sur la rue de Beaugé.

**Considérant** que pour assurer le bon déroulement de ces travaux, il y a lieu d'apporter des modifications au régime de circulation et de stationnement communément instauré,

**Vu** l'intérêt général ;

**A R R Ê T É**

**Du 30/10/2023 au 29/12/2023**

**Article 1 :** La circulation des véhicules sera alternée rue de Beaugé au niveau du 248.

**Article 2 :** Pendant cette période, une seule voie de circulation sera maintenue et un sens de circulation alterné, régulé par des feux tricolores sera mis en place. La circulation sera renvoyée sur la chaussée opposée.

**Article 3 :** Pendant cette même période, le stationnement des véhicules sera interdit dans l'emprise des travaux.

**Article 4 :** Pendant les périodes d'inactivité du chantier, les signaux en place devront être déposés quand les motifs ayant conduit à les implanter auront disparu (présences d'obstacles, d'engins, de personnel ...).

**Article 5 :** Le Conducteur de travaux, assurera sous sa propre responsabilité la mise en place et l'entretien de la signalisation réglementaire et sera tenu d'afficher le présent arrêté au droit du chantier.

**Article 6 :** La Secrétaire Général de l'Administration Communale, Monsieur le Colonel Commandant du Groupement de Gendarmerie de la Sarthe, sont chargés, chacun en ce qui les concerne de l'exécution de présent arrêté,

Dont ampliation sera adressée pour information à :

M. le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours de la Sarthe,

M. le Commandant de la brigade de Gendarmerie de Coulans-Sur-Gée,

M. Bruno POLICE, de l'entreprise SPIE Citynetworks

En mairie,  
le 25 octobre 2023  
**Le Maire,**  
Laurent PARIS

